

DATE: 25/06/2023

Page 1 sur 16

L'an deux milles vingt trois

Le 25 juin

A 16h00,

Les membres de l'association dénommée « USO Liberté Strasbourg » (ci-après dénommée l'« Association »), association de droit local (Alsace-Moselle) ayant son siège social sis 75 route de Schirmeck, 67200 STRASBOURG et inscrite au Registre des Associations du Tribunal d'Instance de Strasbourg sous les références numéro 10, volume XVII, inscrite à l'INSEE sous le numéro SIREN 428 0007 272,

Se sont réunis en Conseil, au siège social, 75 route de Schirmeck, 67200 STRASBOURG

Sont présents tous les membres ayant signé la liste d'émargement jointe.

- Monsieur Jean-Charles AMAN est désigné Président de séance.
- Madame Gina MOLLER en est nommée Secrétaire.

Le quorum prévu par les statuts ayant été atteint (7 membres présents, soit un nombre supérieur à la moitié plus un), le Président de séance déclare alors que le Conseil est régulièrement constitué et peut valablement délibérer.

Le Président de séance rappelle l'ordre du jour qui est le suivant :

- Approbation de l'ordre du jour (cf. Pièce 1 en annexe) ;
- Approbation du dernier compte rendu d'AGO;
- Bilan Moral du Président ;
- Bilan comptable (cf. Pièce 4 en annexe);
- Bilan des activités ;
- Stratégie pour le prochain exercice ;
- Point hygiène, sécurité, environnement ;
- Questions diverses;
- Apéritif de clôture.

Le Président dépose sur le bureau tous les documents nécessaires au vote des différents points et le débat s'ouvre.

Plus personne ne demandant la parole, le Président met aux voix les différentes résolutions à l'ordre du jour.



DATE: 25/06/2023

Page 2 sur 16

PREMIERE RESOLUTION: APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR

Le conseil, après en avoir délibéré, approuve l'ordre du jour de la présente AGO (cf. Pièce numéro 1).

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des présents [7 votes sur 7 votes].

DEUXIEME RESOLUTION: APPROBATION DU DERNIER COMPTE RENDU D'AG

Le conseil, après en avoir délibéré, approuve le compte-rendu de la dernière AG, datant du 18/03/2023.

A noter que les papiers ont été envoyés au tribunal mais qu'aucun retour n'a été fait.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des présents [7 votes sur 7 votes].

TROISIEME RESOLUTION: ELECTION DU PRESIDENT ET DÉLÉGATION DE POUVOIRS

Pour donner suite à cette assemblée générale, un appel à candidature pour le poste de Président a été lancé auprès des adhérents.

Deux candidatures ont été émises : Mr Léo GENET (cf. **Pièce numéro 2**) et Mr Laurent GAGANT (cf. **Pièce numéro 3**).

Mr Léo GENET se retirant au profit de Mr Laurent GAGNANT, le vote est annoncé.

Monsieur Laurent GAGNANT est élu au poste de Président de l'association pour une durée de trois (3) ans. Cette résolution est adoptée à l'unanimité des membres présents [7 voix pour sur 7 votants].

Conformément aux besoins de l'association et afin de garantir son bon fonctionnement, l'Assemblée Générale valide l'organisation suivante :

1. Délégation de gestion opérationnelle

L'Assemblée Générale rappelle que la gestion quotidienne de l'association (administration courante, organisation des activités, suivi des adhérents, communication, etc.) est assurée par les salariés permanents, sous l'autorité du Président. Cette organisation est validée à l'unanimité.

2. Délégation de pouvoirs bancaires

Afin de faciliter la gestion financière courante, il est proposé d'accorder une procuration bancaire à :

- Monsieur Jean-Charles AMAN, Gestionnaire Associatif
- Madame Audrey HELSTROFFER, Gestionnaire Administrative

Les personnes désignées auront pouvoir d'effectuer les opérations nécessaires à la gestion bancaire de l'association : consultation des comptes, dépôts et retraits de fonds, virements, signature de chèques, ainsi que toute autre démarche utile auprès des établissements bancaires. Cette résolution est adoptée à l'unanimité.



DATE: 25/06/2023

Page 3 sur 16

3. Délégation de signature administrative

Il est également proposé d'autoriser Monsieur Jean-Charles AMAN et Madame Audrey HELSTROFFER à signer, dans le cadre de leurs fonctions respectives, les documents administratifs courants de l'association : devis, bons de commande, contrats de location ponctuelle, dossiers de subventions, déclarations aux organismes publics, etc.

Cette délégation ne s'applique pas aux engagements financiers supérieurs à 1 000 euros, ni aux contrats engageant durablement l'association, qui restent soumis à l'accord préalable du Président. Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

4. Rappel des responsabilités

Il est rappelé que ces délégations de pouvoirs ne déchargent pas le Président de sa responsabilité légale et morale dans le cadre de la loi du 1er juillet 1901. Le Président conserve un droit de regard sur l'ensemble des décisions et peut à tout moment réviser les délégations accordées.

QUATRIEME RESOLUTION: RAPPORT MORAL DU PRESIDENT

Le président fait le bilan de l'exercice clos le 24/06/2023, en présentant le rapport du conseil d'administration sur la gestion et les activités de l'association au cours de cet exercice.

L'association USO Liberté a pour objet l'exercice d'activités physiques comme moyen d'éducation physique et morale pour ses membres.

2022-2023 a été une année de questionnement et un tournant.

Un des objectifs de cette saison était d'améliorer la structuration interne de l'association, d'effectuer un travail d'analyse et d'expérimenter différentes pistes pour alléger la charge de l'équipe et ne pas s'effondrer.

Après 3 années de défi, passées à inventer, créer, s'adapter et gérer au jour le jour toutes ces éléments nouveaux pour nous, nous avions besoin de stabiliser l'ensemble et de questionner l'existant pour pérenniser l'association sur le long terme, car trop de choses étaient usantes au quotidien, Nathalie et Charly arrivaient à bout.

Le travail de réflexion mené par Nathalie, Léo, Audrey, Hélène et Charly a été enrichi par la présence de Johanne TATINWINK spécialisée dans l'accompagnement d'association et par Alsace Active, voici les principales thématiques qui en sont ressorties, les actions concrètes seront détaillées dans la stratégie pour le prochain exercice plus loin.

- Image de la Maison du Mouvement : offrir à plusieurs personnes de faire découvrir leur activité :

Constat : Beaucoup de personnes venaient à la MdM, prendre un cours, aimaient le lieu, mais ne savaient pas forcément quelles autres activités étaient présentes, ni qu'au-delà d'accueillir un vaste panel de cours La Maison du Mouvement est une entité en soi.

Retour : Remettre la Maison du Mouvement au centre, de créer une unité dans les activités, dans la communication, de faire des passerelles entre les activités, et de développer le lien entre les membres au-delà des cours.



DATE: 25/06/2023

Page 4 sur 16

Etoffer l'équipe et déléguer :

Constat : Besoin de plus de personnes impliquées, avec une nécessité d'avoir des référents sur des sujets pour déléguer et laisser la main en toute confiance, qui plus est pour préparer le départ de Nathalie.

Retour : Implication de Hélène, Léo, Audrey, Jessy, Jihane, avec la mise en place de plus de réunions et une meilleure communication avec les intervenants.

- Analyse de l'association :

Constat : Une identité forte, mais un projet associatif à redéfinir. Qu'est-ce que la MdM ? Quelles sont nos valeurs ? Comment présente-t-on l'association ? Quel sont nos sources de financement ? Comment améliorer cela ? Les part de chaque activité ?

Retour : Les projets sont mis en avant, aident à participe à la vie culturelle de Strasbourg. Un endroit pour partager sa passion.

Restructurer les différentes activités : maintenir un équilibre et l'énergie données par les intervenants.

Rédaction de la fiche synthétique -> Développement mécénat, subvention Statistiques détaillées sur chaque activité, financière et en temps de gestion Positionnement des activités (matures, en développement, à soutenir)

- Salariat:

Constat : Travail à revaloriser pour rétablir la limite entre le bénévolat conséquent et le retour sur investissement personnel

Retour : Mise à plat des contrats, fiches de postes, complémentaire santé, obligations légales. Réflexion sur la nécessité d'une troisième personne, et comment y arriver.

- Communication:

Interne : Click up, Canal logistique, Google Drive, Canva répartition des tâches, accès boite mail, canal WhatsApp, création de canaux avec les différents intervenants.... 2 stagiaires qui ont participés à aider à la gestion de la communication de l'association.

Externe : Vidéo/Instagram (Hélène), Newsletters (Nathalie), photos par photographe professionnel (Florent et Audrey)

Pendant les portes ouvertes Audrey et Julien réaliseront des photos et vidéos pour mettre en avant les locaux et les nouvelles activités.

Il existe toujours des opportunités d'amélioration, l'association évoluera avec plus de personnes.

Outre ces thématiques de gestion, l'année a été particulièrement assombrie par les problèmes de nuisances sonores et de relations conflictuelles avec le voisinage direct.



Page 5 sur 16

Des actions ont été mises en place (installation de panneaux acoustiques, réglages sonorisation, sensibilisation des acteurs de la MDM). D'autres actions ont été planifiées, mais de part la situation du terrain, il a également fallu reprendre les discussions avec la ville.

Deux réunions importantes ont été réalisées. La première avec la ville, qui avait pour but de reprendre le dossier d'habilitation de l'association (contrat, législation, accord police du bâtiment) mais également d'avoir un point de vue externe et de nous rassurer sur l'avenir de l'association. La deuxième avec le voisinage qui ont pu alors exprimer leur mécontentement. Des idées de gestion ont été évoquées et nous espérons que les problèmes se feront plus rares.

Enfin, la fin d'année s'est vue entachée du décès de Vincent, bénévole très présent au sein de l'association. Un premier rassemblement avait eu lieu dans les jours suivants l'annonce, puis un hommage sera réalisé après cette assemblée. Nous tenons à présenter nos condoléances à sa famille et à sa fille Lilou que nous avons vu grandir durant ces dernières années.

Cette résolution n'appelle pas au vote du comité.

CINQUIEME RESOLUTION: BILAN COMPTABLE

Le président de séance donne la parole à Nathalie ULRICH, Responsable administrative et financière, qui présente le rapport sur la situation financière de l'association au cours de l'exercice écoulé. Son exposé porte notamment sur les produits, les charges et le résultat de l'exercice écoulé. Le trésorier commente les comptes annuels qui ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il donne toutes les informations et les explications requises. Il précise que les comptes ont été établis 24/06/2023.

Les comptes annuels et leurs annexes fournissent toutes les informations complémentaires pertinentes (cf. **Pièces numéro 4** en annexe).

L'assemblée générale examine les comptes annuels pour l'exercice clos le 24/06/2023.

Après en avoir délibéré, l'assemblée générale approuve les comptes de l'exercice clos le 24/06/2023 tels qu'ils ont été arrêtés par le conseil d'administration. Ces comptes, qui sont annexés au présent procèsverbal, font apparaître :

- Un bénéfice de : 1474,17 euros ;
- Un état de trésorerie sur le compte bancaire de : 33 408,17 euros au 24/06/2023.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des présents [7 votes sur 7 votes].

SIXIEME RESOLUTION: BILAN DES ACTIVITES

Pour la saison 2022/2023, l'association compte 326 adhésions, contre 381 pour la saison 2021/2022.

Bilan plus que positif compte-tenu du départ d'Alexandre.

Temps fort de la saison passée - Développement des activités et évènements MdM :

- Ateliers mensuels : planifiés à l'avance, cela a permis une meilleure représentation pour la MDM et pour les intervenants. Également, une gestion du planning simplifiée.
- Lieu pour développer leur projet, être un acteur culturel qui permet de faire vivre l'association



DATE: 25/06/2023

Page 6 sur 16

- Développement de la partie formations : les locaux plaisent par leur convivialité.
- Les évènements de la MDM : Journée portes ouvertes, Halloween, Sapin et jeux de société, Noël et également « Cupidon ne savait pas danser » en collaboration avec Strasbourg mon amour.
- Au quotidien : Mesclado et A la Cubana, pour leur côté convivial
- Développement des projets possibles par une meilleure gestion du planning :
 - o Festival des possibles
 - o Symphonie des Arts.

Stabilisation des partenariat récurrents :

- Locations en journée : La Braise, Rosen, UFCV (BAFA) qui rapportent un revenu décisif pour l'association.
- Activités récurrentes et partenaire associatif : Ru'elles, Tango Hermosa, Tang'odyssee tensegrity, WCS, Solefe Afro'pean Festival
- Magreb-Orient mix, Feria, soirée caritative, bachakiz in town, flamenco

Partenaires institutionnels: FFCO, conseil général grand et animation du territoire MTV, Pratiques artistiques amateur

Succès: Salsa cubaine, Power yoga, Mesclado, Repas, Heels, Dancehall, Urban fit et stages mensuels, UFCV.

En demi-teinte et en développement : Kizomba, Porto, Eveil musical, Lady style, Shakti, Hatha yoga, Sophrologie, Corps & voix.

Qu'est ce qui n'a pas fonctionné:

- Activités enfants : danse contemporaine, mon moment magique, atelier re-créatif, éveil corporel ;
- Activités hebdo: flamenco, taïchi, feldenkrais, natha yoga, salsa atelier chorégraphique, salsa impro.
- Cette résolution n'appelle pas à un vote.

SEPTIEME RESOLUTION: STRATEGIE POUR LE PROCHAIN EXERCICE

Mr AMAN, en sa qualité de Gestionnaire de vie associative, supportée par le comité, expose la stratégie de poursuite du développement de l'association et de ses activités, dans le cadre des orientations définies par le projet associatif :

- **Continuité des travaux de rénovation :** finir les vestiaires du studio, remplacement du toit du studio qui fuit en cas de grosse pluie, remplacement de la chaudière. Installation de l'isolation phonique et thermique.
- A long terme : douches et sanitaires à l'intérieur, ventilation du studio.
- Finaliser la viabilisation du contrat avec la ville et clarification de la position de l'association.



Page 7 sur 16

- **Activités**: pérenniser le nouveau planning et améliorer la synergie avec et entre les adhérents en créant des activités passerelles et en mettant en place une newsletter avec l'aide de Léo, Maria et Hélène.
 - Nouvelles activités saison 2023-2024 : Bachata, Danse indienne, Self défense, Yoga intégral,
 Chant du monde, Expression scénique pour les enfants, Biodanza;
 - o Activités mensuelles : Jazz sensual / contempoera, Lady Style, TRE Tension Releasing Exercice, Cordage, Eveil musical, Salsa / bachata ;
 - o Practicas mardi, mercredi et jeudi ;

Projets autres :

- o Partager ma culture,
- o Partager ma passion,
- o Sorties hors les murs,
- o Events MdM
- o Gala de fin d'année.

- Investissements

- o Achat de fournitures, pour la transformation de l'espace convivialité en salle d'activité,
- o Miroirs supplémentaires, parquet dans l'espace convivialité, déplacement radiateurs,
- o Limiteur sonore,
- o Programmateur lumières extérieures

- Travaux sont prévu cet été :

- o Création d'une nouvelle salle (une 3ème salle) restructuration de la salle de convivialité
- o Isolation des murs,
- o Finir l'installation panneau acoustiques
- o Têtes thermostatiques radiateur, domotisation lancement chaudière, changement de la pompe de circulation
- o Mettre un nouveau parquet
- o Réparation de l'entrée

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des présents [7 votes sur 7 votes].

HUITIEME RESOLUTION: POINT HYGIENE, SECURITE, ENVIRONNEMENT

Il y a eu une recrudescence d'intrusions au sein de l'association, avec des objets retrouvés dans l'enceinte et le voisinage (préservatifs, seringues...) ainsi que les fenêtres du dojo qui ont été cassées.

L'association sensibilise l'ensemble des personnes pour la fermeture du portail et de toutes les portes. Dans un autre contexte, aux vues de l'augmentation des charges, à bien éteindre les lumières.

Cette résolution n'appelle pas au vote du comité.

NEUVIEME RESOLUTION: QUESTIONS DIVERSES



DATE: 25/06/2023

Page 8 sur 16

Différentes questions qui n'appellent pas de vote de l'assemblée générale sont discutées :

- Un appel à bénévoles pour la saison 2023/2024, pour des missions très ponctuelles au sein de l'association (tenue du bar, petits travaux, ouvertures des locaux...).
- Un appel à membres actifs pour la saison 2023/2024 qui pourront envoyer leur candidature à un membre du bureau. Une réunion spécifique sera alors planifiée pour accorder ce statut à tout adhérent souhaitant activement participer à la réussite du projet associatif.

DIXIEME RESOLUTION: POUVOIRS

L'assemblée générale donne tous pouvoirs au président et à l'équipe de l'association pour prendre les mesures nécessaires en application des présentes résolutions.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des présents [7 votes sur 7 votes].

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 17h30.

L'ensemble du bureau invite les membres présents à se joindre à eux pour un apéritif et à signer la liste d'émargement (cf. **Pièce numéro 5** en annexe).

En foi de quoi a été dressé le présent procès-verbal, paraphé et signé par le président de séance et la secrétaire de séance.

Président de Séance Secrétaire de séance

Jean-Charles AMAN Gina MOLLER



Page 9 sur 16

ANNEXE 1 : ORDRE DU JOUR



Lors de l'Assemblée Générale qui se tiendra le 25 juin 2023,

Les mentions abordées à l'ordre du jour seront les suivantes :

- Approbation de l'ordre du jour ;
- Approbation du dernier compte rendu d'AGO;
- Fin de contrat Nathalie ULRICH ;
- Arrivée activité Audrey au 1er juillet ;
- Election Président ;
- Bilan Moral du Président sortant ;
- Bilan comptable au 24/06/2023;
- Bilan des activités ;
- Stratégie pour le prochain exercice ;
- Point Hygiène Sécurité :
- Questions diverses ;
- Apéritif de clôture.

USO LIBERTE STRASBOURG - Association de droit local (Alsace-Moselle)
Registre des Associations - FOLIO 10, Volume XVII - SIREN 428 007 272 - Tribunal d'Instance de Strasbourg



DATE: 25/06/2023

Page 10 sur 16

ANNEXE 2 : CANDIDATURE PRESIDENT LEO GENET

La Maison du Mouvement

De: léo genet <leo.genet@hotmail.fr>
Envoyé: dimanche 18 juin 2023 18:40

À: Nathalie ULRICH

Objet: Infos/Candidature Président

Hello,

Si jamais il n'y à personne qui se présente en tant que président.

Je veux bien me charger de ça :)

GENET Léo

Happiness Manager en Freelance.

06.19.56.00.38

ANNEXE 3: CANDIDATURE PRESIDENT LAURENT GAGNANT

NathUl@hotmail.fr

De: Laurent gagnant < ltgagnant@hotmail.com>

Envoyé: lundi 19 juin 2023 23:01 À: nathul@hotmail.fr

Objet: Candidature Présidence Mdm

Bonjour Nath,

Suite à notre discussion, je te confirme par le présent mail ma candidature pour la fonction de président de l'association.

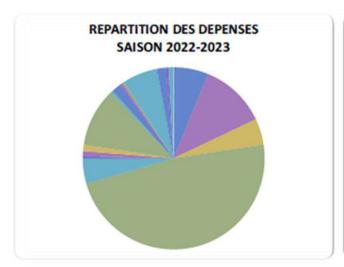
Bonne soirée

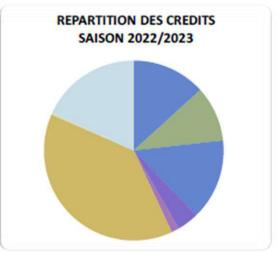
Envoyé à partir de Outlook pour iOS



Page 11 sur 16

ANNEXE 4: BILAN COMPTABLE





9,20%

16 357,26 €

NOURRITURES ET BOISSONS	12,31%	-	19 489,41 €
FUEL / GAZ / ELEC / EAU	4,74%	-	7 496,11 €
INTERVENANTS	51,85%	-	82 075,31 €
MATERIEL HIH, ENTRETIEN, TRAVAUX	4,52%	-	7 160,22 €
BUREAUTIQUE	0,28%	-	435,54 €
FRAIS COMPTABLE	0,19%	-	294,96 €
MENAGE/EXTINCTEURS / ALARME	0,92%	-	1 459,98 €
ASSURANCES	1,17%	-	1 853,16 €
SALAIRES	11,58%	-	18 332,26 €
FACEBOOK, FLYER, SITE INTERNET, MAILCHIMP	0,46%	-	725,72 €
RETOUR COURS BENEVOLES / LOCATIONS EVENT	1,77%	-	2 808,07 €
SFR / POSTE	0,15%	-	241,47 €
CREDIT MUT / SUMUP	0,33%	-	527,72 €
TAXE FONCIERE	0,43%	-	675,00€
CHARGES SALARIALES	6,28%	-	9 932,96 €
REDEVANCE TOURNOI + LICENCE FFD / FSGT / ODS	1,63%	-	2 575,03 €
SACEM / SPRE	0,47%	-	746,29 €
REMBOURSEMENT COTISATIONS	0,78%	-	1 231,00 €
LOCATIONS CLIENT/SOIREE	0,13%	-	205,00€
PRODUIT DE PARTICIPATION	0,02%	-	25,00€

	,	,
SALAIRES	0,03%	62,11 €
VENTES BAR/CUISINE	12,62%	22 432,71 €
LOCATIONS CLIENT/SOIREE	15,45%	27 448,39 €
MDM EVENT	4,04%	7 178,00 €
SUBVENTIONS	1,46%	2 599,00 €
COTISATIONS MEMBRES	40,08%	71 235,50 €
DONS	0,55%	982,00€
PRODUIT DE PARTICIPATION	16,56%	29 421,00 €

SOLDE INITIAL au 1er sept

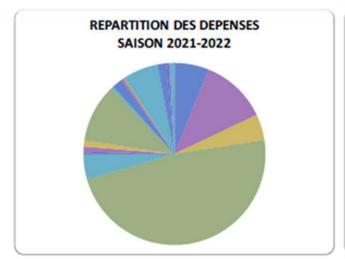
TOTAL DEPENSES	-	158 290,21 €
 <u> </u>		
SOLDE INITIAL		16 357,26 €
BALANCE SAISON PROVISOIRE		3 068.50 €

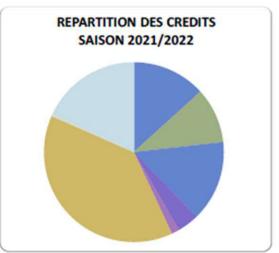
TOTAL RENTREES	177 715,97 €	
SOLDE PROVISOIRE	19 425,76 €	

-310,00€
-2 236,00 €
-4 879,00 €
-5 696,00 €
-8 000,00 €
- 21 121,00 €
- 1 695,24 €



Page 12 sur 16





INTERVENANTS	53,40% -	69 306,44 €
NOURRITURES ET BOISSONS	11,80% -	15 312,95 €
MATERIEL HIH, ENTRETIEN, TRAVAUX	11,52% -	14952,75 €
SALAIRES	4,56% -	5 921,58 €
FUEL / GAZ / ELEC / EAU	4,36% -	5 660,79 €
SITE INTERNET / LOGO	3,08% -	4000,00€
CHARGES SALARIALES	2,92% -	3 785,24 €
MENAGE/EXTINCTEURS / ALARME	2,38% -	3 093,22 €
LICENCE FFD / FSGT / ODS	2,24% -	2911,29€
ASSURANCES	1,42% -	1837,07€

TOTAL DEPENSES	120 202 00 6
TO IMP DEL FUSES	- 129 793,09 €

COTISATIONS MEMBRES	46,27%	69 081,98 €
PRODUIT DE PARTICIPATION	16,73%	24 978,50 €
VENTES BAR/CUISINE	14,43%	21 540,40 €
LOCATIONS CLIENT/SOIREE	10,05%	15 008,50 €
PRESTATIONS (SOIREE/PRESENTATION)	1,52%	2 268,50 €
SUBVENTIONS	1,16%	1736,00€
REMBOURSEMENT COTISATIONS	0,23%	344,82 €
LOCATIONS EVENTS	0,17%	250,00€
LICENCE FFD / FSGT / ODS	0,04%	54,50 €

TOTAL DENITORES	
TOTAL RENTREES	149 294,17 €

SOLDE PROVISOIRE	19 501,08 €
------------------	-------------

	310,00€
CHARGES	1035,58€
CHARGES SALARIALES	3842,00€
INTERVENANTS	9 200,84 €
TRAVAUX	1800,00€

SOLDE REEL SAISON 2021/2022 3 312,66 €



Page 13 sur 16

BILAN ANNEE 2022-2023 - USO LIBERTE

CODE	CORRESPONDANCE	2022		2023		SAISON 2022/2023	
comptables	CORRESPONDANCE	SORTIE	ENTREE	SORTIE	ENTREE	SORTIE	ENTREE
169	RBST	- €	- €	- €	- €	- €	- €
205	SITE INTERNET / LOGO	- €	- €	- €	- €	- €	- €
437	GUSO	- €	- €	- €	- €	- €	- €
512	SOLDE INITIAL au 1er sept 2023	- €	16 357,26 €	- €	- €	- €	16 357,26 €
5121	INTERETS LIVRET	- €	- €	- €	- €	- €	- €
601	NOURRITURES ET BOISSONS	- 9 781,30 €	- €	- 9 708,11 €	- €	- 19 489,41€	- €
602	FUEL / GAZ / ELEC / EAU	- 3 744,00 €	- €	- 3 752,11€	- €	- 7496,11€	- €
604	INTERVENANTS	- 35 976,33 €	- €	- 46 098,98€	- €	- 82 075,31€	- €
605	MATERIEL HIH, ENTRETIEN, TRAVAUX	- 5 911,61 €	- €	- 1248,61€	- €	- 7160,22€	- €
606	BUREAUTIQUE	- 24,48€	- €	- 411,06€	- €	- 435,54€	- €
611	FRAIS COMPTABLE	- 174,48€	- €	- 120,48€	- €	- 294,96€	- €
615	MENAGE/EXTINCTEURS / ALARME	- 608,99€	- €	- 850,99€	- €	- 1 459,98€	- €
616	ASSURANCES	- 919,38€	- €	- 933,78€	- €	- 1853,16€	- €
622	SALAIRES	- 9 728,94 €	62,11 €	- 8 603,32 €	- €	- 18 332,26 €	62,11€
623	FACEBOOK, FLYER, SITE INTERNET, MAILCHIMP	- 343,36€	- €	- 382,36€	- €	- 725,72€	- €
625	RETOUR COURS BENEVOLES / LOCATIONS EVENT	- 1 481,40 €	- €	- 1326,67€	- €	- 2808,07€	- €
626	SFR / POSTE	- 116,61€	- €	- 124,86€	- €	- 241,47€	- €
627	CREDIT MUT / SUMUP	- 137,83€	- €	- 389,89€	- €	- 527,72€	- €
6333	FORMATION SALARIE	- €	- €	- €	- €	- €	- €
635	TAXE FONCIERE	- 675,00€	- €	- €	- €	- 675,00€	- €
645	CHARGES SALARIALES	- 4 343,58 €	- €	- 5 589,38 €	- €	- 9 932,96 €	- €
651	REDEVANCE TOURNOI + LICENCE FFD / FSGT / ODS	- 2 275,23€	- €	- 299,80€	- €	- 2 575,03€	- €
6514	SACEM / SPRE	- 366,63€	- €	- 379,66€	- €	- 746,29€	- €
658	ERREUR FOND DE CAISSE	- €	- €	- €	- €	- €	- €
706	PRESTATIONS (SOIREE/PRESENTATION)	- €	- €	- €	- €	- €	- €
707	VENTES BAR/CUISINE	- €	9 781,21 €	- €	12 651,50 €	- €	22 432,71 €
709	REMBOURSEMENT COTISATIONS	- 561,00€	- €	- 670,00€	- €	- 1 231,00€	- €
7083	LOCATIONS CLIENT/SOIREE	- 125,00€	10 406,34 €	- 80,00€	17 042,05 €	- 205,00€	27 448,39 €
7084	MDM EVENT	- €	2 686,00 €	- €	4 492,00 €	- €	7 178,00 €
74	SUBVENTIONS	- €	1 770,00 €	- €	829,00€	- €	2 599,00 €
751	COTISATIONS MEMBRES	- €	56 896,50 €	- €	14 339,00 €	- €	71 235,50 €
7581	DONS	- €	- €	- €	982,00€	- €	982,00€
761	PRODUIT DE PARTICIPATION	- €	14 150,00 €	- 25,00€	15 271,00 €	- 25,00€	29 421,00 €

Total Débit/Crédit	- 77 295,15 €	112 109,42 €	- 80 995,06€	65 606,55 €	- 158 290,21 €	177 715,97 €
BALANCE COMPTES		34 814,27 €	-	15 388,51 €		19 425,76 €
					SOLDE INITIAL	16 357.26 €

BALANCE PROVISOIRE 3 068,50 €



Page 14 sur 16

BILAN ANNEE 2021-2022 - USO LIBERTE

cons	CORRECTIONS ANCE	2021		2022		SAISON 2021/2022	
LODE	CORRESPONDANCE	SORTIE	ENTREE	SORTIE	ENTREE	SORTIE	ENTREE
169	RBST	- €	- €	- €	- €	- €	- (
205	SITE INTERNET / LOGO	- €	- €	- 4 000,00 €	- €	- 4 000,00 €	- (
437	GUSO	- €	- €	- €	- €	- €	- (
512	SOLDE INITIAL	- €	13 964,72 €	- €	- €	- €	13 964,72 (
5121	INTERETS LIVRET	- €	- €	- €	- €	- €	- (
601	NOURRITURES ET BOISSONS	- 9011,22€	- €	- 6 301,73 €	22,47€	- 15 312,95 €	22,47
602	FUEL / GAZ / ELEC / EAU	- 3165,73€	- €	- 2 495,06 €	- €	- 5 660,79 €	- (
604	INTERVENANTS	- 33 658,45 €	- €	- 35 647,99 €	- €	- 69 306,44 €	- (
605	MATERIEL HIH, ENTRETIEN, TRAVAUX	- 7015,33€	24,87€	- 7 937,42 €	8,91€	- 14 952,75 €	33,78
606	BUREAUTIQUE	- €	- €	- €	- €	- €	- (
611	FRAIS COMPTABLE	- 108,00€	- €	- 108,00€	- €	- 216,00€	- (
615	MENAGE/EXTINCTEURS / ALARME	- 1173,50€	- €	- 1919,72€	- €	- 3 093,22 €	- (
*********	ASSURANCES	- 915,24€	- €	- 921,83€	- €	- 1837,07€	- (
622	SALAIRES	- 2741,32€	- €	- 3 180,26€	- €	- 5 921,58€	- (
623	FACEBOOK, FLYER, SITE INTERNET	- 61,80€	- €	- 233,64€	- €	- 295,44€	- (
625	RETOUR COURS BENEVOLES / LOCATIONS EVENT	- 16,30€	250,00€	- €	- €	- 16,30€	250,00 (
626	SFR / POSTE	- 90,00€	- €	- 99,00€	- €	- 189,00€	- (
627	CREDIT MUT / SUMUP	- 148,97€	- €	- 437,36€	- €	- 586,33 €	- (
6333	FORMATION SALARIE	- €	- €	- €	- €	- €	- (
635	TAXE FONCIERE	- 574,00€	- €	- €	- €	- 574,00€	- (
645	CHARGES SALARIALES	- 1 026,00 €	- €	- 2 759,24€	- €	- 3 785,24 €	- (
651	REDEVANCE TOURNOI + LICENCE FFD / FSGT / ODS	- 2746,29€	- €	- 165,00€	54,50 €	- 2911,29€	54,50 (
658	ERREUR FOND DE CAISSE	- €	- €	- €	- €	- €	- (
706	PRESTATIONS (SOIREE/PRESENTATION)	- €	1 991,50 €	- €	277,00€	- €	2 268,50 (
707	VENTES BAR/CUISINE	- €	8 680,40 €	- €	12 860,00 €	- €	21 540,40 (
709	REMBOURSEMENT COTISATIONS	- 120,00€	344,82€	- €	- €	- 120,00€	344,82 (
7083	LOCATIONS CLIENT/SOIREE	- 308,00€	7 661,75 €	- €	7 346,75 €	- 308,00€	15 008,50 €
74	SUBVENTIONS	- €	1 400,00 €	- €	336,00€	- €	1 736,00
751	COTISATIONS MEMBRES	- 332,00€	49 375,66 €	- 364,69€	19 706,32 €	- 696,69€	69 081,98
7581	DONS	- 10,00€	10,00€	- €	- €	- 10,00€	10,00 €
761	PRODUIT DE PARTICIPATION	- €	11 788,00 €	- €	13 190,50 €	- €	24 978,50
	Total Débit/Crédit	- 63 222,15 €	95 491,72 €	- 66 570,94 €	53.802.45 €	- 129 793,09 €	149 294,17
	Total Parity Greats	35 222,23 € {	55 452,726	30 5/0/540 }	33 002,43 €	225 / 55/05 € }	210 201,27
	BALANCE COMPTES		32 269.57 €	-	12 768,49 €		19 501.08 (

ANNEXE 5 : FICHE EMARGEMENT



DATE: 25/06/2023

Page 15 sur 16



LISTE D'EMARGEMENT AGO du 25/06/2023

Page 1 sur 3

Ce jour, sont présents les membres de l'association suivants :

Prénom, NOM		Signature			
Charly AMAN	■ Comité	☐ Membre Actif	□ Usager	☐ Membre honneur	fr.
Leo GENET	■ Comité	☐ Membre Actif	□ Usager	☐ Membre honneur	50
Gina MOLLER	■ Comité	☐ Membre Actif	□ Usager	☐ Membre honneur	Men yol
Hélène LECHERMEIER	■ Comité	□ Membre Actif	□ Usager	☐ Membre honneur	
Christophe ROTT	■ Comité	☐ Membre Actif	□ Usager	□ Membre honneur	M
Nathalie ULRICH	■ Comité	☐ Membre Actif	□ Usager	☐ Membre honneur	
Audrey HELSTROFFER	□ Comité	■ Membre Actif	□ Usager	□ Membre honneur	Excusée
Laurent GAGNANT	□ Comité	■ Membre Actif	□ Usager	□ Membre honneur	JH.
Jessy VOLANTE	□ Comité	☐ Membre Actif	□ Usager	■ Membre honneur	
Jihane DEHBI	□ Comité	☐ Membre Actif	□ Usager	■ Membre honneur	Excusé
Nathali Gurrere	□ Comitê	☐ Membre Actif	Usager	□ Membre honneur	200
LANTIN BARTHY	□ Comîtê	☐ Membre Actif	Usager	☐ Membre honneur	of real
Jeury Clan	☐ Comité	☐ Membre Actif	Usager	☐ Membre honneur	O sudy
Sulle South	□ Comité	Membre Actif	i∭sager	□ Membre honneur	2
Micado Stephanie	□ Comité	□ Membre Actif	Xusager	☐ Membre honneur	0
KOHL Michel Feder	□ Comité	☐ Membre Actif	sager	☐ Membre honneur	12-
LINDEN Hana	□ Comitë	Membre Actif	X Usager	☐ Membre honneur	
LIPPERT Romane	□ Comité	Membre Actif	X Jsager	□ Membre honneur	eta)
MATTONT JOSSE PLA	□ Comité	[3] Membre Actif	X Usager	☐ Membre honneur	170
ROBILLAND Jessia	Comité	☐ Membre Actif	X Usager	□ Membre honneur	Pa
ALDEN TLAH MASI	Comité	Membre Actif	X Usager	☐ Membre honneur	(SHO

USO LIBERTE STRASBOURG - Association de droit local (Alsace-Moselle)

Registre des Associations - FOLIO 10, Volume XVII - SIREN 428 007 272 - Tribunal d'Instance de Strasbourg



Page 16 sur 16



Prénom, NOM		F	onction		Signature
Chestine Demeault	□ Comité	Membre Actif	X Usager	☐ Membre honneur	ALO
Suss Stephanio	□ Comité	Membre Actif	Usager	☐ Membre honneur	5,28
WAGNER SeCIAL	.□ Comité	☐ Membre Actif	⊠ Usager	☐ Membre honneur	Slorge
BUFFET Mai	□ Comité	□ Membre Actif	Usager	☐ Membre honneur	LOD
Benead JAcquery	□ Comitě	☐ Membre Actif	A Usager	☐ Membre honneur	1
APETCHO Somuel	□ Comitë	☐ Membre Actif	X ∪sager	☐ Membre honneur	Ac
TONNULT Ethan	□ Comité	☐ Membre Actif	Usager	☐ Membre honneur	ED-
POONAWALA Zahna	□ Comité	□ Membre Actif)OUsager	☐ Membre honneur	D
A WARNING	□ Comité	☐ Membre Actif	□ Usager	☐ Membre honneur	
	□ Comité	□ Membre Actif	☐ Usager	☐ Membre honneur	
FIN	□ Comité	☐ Membre Actif	☐ Usager	☐ Membre honneur	
	□ Comité	☐ Membre Actif	□ Usager	☐ Membre honneur	
	□ Comité	☐ Membre Actif	□ Usager	□ Membre honneur	
	□ Comité	☐ Membre Actif	□ Usager	□ Membre honneur	
	□ Comité	□ Membre Actif	□ Usager	☐ Membre honneur	
	□ Comité	☐ Membre Actif	□ Usager	☐ Membre honneur	
	□ Comité	☐ Membre Actif	□ Usager	☐ Membre honneur	
	□ Comité	Membre Actif	□ Usager	☐ Membre honneur	
	□ Comité	☐ Membre Actif	□ Usager	☐ Membre bonneur	
	□ Comité	D Membre Actif	□ Usager	☐ Membre honneur	
	□ Comité	☐ Membre Actif	□ Usager	☐ Membre honneur	

USO LIBERTE STRASBOURG - Association de droit local (Alsace-Moselle)

Registre des Associations - FOLIO 10, Volume XVII - SIREN 428 007 272 - Tribunal d'Instance de Strasbourg